

Hybridation

Venu de la botanique et de la zootechnie, le terme désigne un composé de deux éléments de nature différente anormalement réunis. Appliqué au domaine scripturaire, il dénomme la combinaison de deux textes de nature générique différente. On ne saurait parler d'hybridation dans le simple cas d'inclusion de pièces textuelles rapportées dans un texte-réceptacle. L'hybridation véritable commence quand on combine des textes en quantité équivalente et/ou quand une liaison organique forte les unit – cas où un texte identifié génériquement mime les protocoles d'écriture d'un texte d'un autre genre. [...]

Bibliographie

Françoise Simonet-Tenant, *Journal personnel et correspondance (1785-1939) ou les Affinités électives*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 2009.



Auteur(s) de l'article:

[Simonet-Tenant Françoise](#)

Page:

434-436

Mots-clés:

[Autobiographie](#)

[Correspondance](#)

[Énonciation](#)

[Époque contemporaine](#)

[Journal personnel](#)

Pour citer cet article:

Simonet-Tenant Françoise, « Hybridation », dans *Dictionnaire de l'autobiographie*, dir. F. Simonet-Tenant, avec la collab. de M. Braud, J.-L. Jeannelle, P. Lejeune et V. Montémont, Paris, Champion, 2017, p. 434-436, en ligne, URL : <https://ecrisoi.univ-rouen.fr/dictionnaire/hybridation>, page consultée le 24/04/2025.